



Demande de financement à AG2R La Mondiale


Les personnes inscrites à Pôle emploi ayant cotisé dans le cadre de leur dernier emploi aux institutions retraite complémentaire du groupe AG2R LA MONDIALE, peuvent bénéficier d'une prise en charge de leurs frais pédagogiques dans la limite des places disponibles.

Comment savoir si vous avez cotisé à l'AG2R ?

1. **Connectez-vous** sur le site : <https://espace-personnel.agirc-arrco.fr/public/#/dopli>
2. **Remplissez** les différents renseignements :
 - **nom** (jeune fille pour les dames)
 - **prénom**
 - **n° de sécurité sociale avec la Clé**
3. **Faites** une **capture d'écran**
4. **Envoyez par mail** à votre Cnam :
 - **la capture d'écran**
 - **le dernier bulletin de salaire** du dernier poste occupé



→ 2 possibilités pour votre inscription :

- ✓ Le logo AG2R apparaît  AG2R LA MONDIALE
=> Vous êtes affilié à l'AG2R et donc éligible pour une prise en charge de 2 à 4 UE.



VOTRE GROUPE DE PROTECTION SOCIALE

AG2R LA MONDIALE



AG2R LA MONDIALE

Rendez-vous sur le site web de votre groupe de protection sociale : <http://www.reunica.com>

- ✓ Un autre logo apparaît
=> Vous n'êtes pas affilié à AG2R. Ce document fera office de réponse pour le dossier de co-financement Région Paca.



VOTRE GROUPE DE PROTECTION SOCIALE

Rendez-vous sur le site web de votre groupe de protection sociale : <http://www.reunica.com>